

## **Les langues étrangères en travail social : Qu'en est-il des étudiants en formation de niveau 3 et des cadres pédagogiques ?**

Quel est le cadre législatif ? Quelles réticences ? Est-ce un frein à la mobilité ? Comment intégrer un module de formation en langues dans la formation ASS ? Quels liens avec les autres domaines de formation ? Quel profil pour l'intervenant ? Quelles sont les pédagogies innovantes possibles ? En quoi ces pratiques ont-elles une incidence sur l'adaptation des formateurs permanents ?

### Méthodologie de recherche

Je m'appuierai donc dans cette présentation sur mes expériences professionnelles soit à l'étranger, soit en France, soit de travailleur social, soit de cadre pédagogique, soit dans ma mission principale de formation des ASS, soit dans ma participation au comité de pilotage sur l'international.

J'utiliserai aussi dans cet écrit l'expérience de mes collègues de l'IRTS Nord Pas de Calais chargés de mettre en place ce module auprès des niveaux 3 sur d'autres territoires.

Je développerai la thématique des langues abordées succinctement dans mon mémoire de Master 2 en 2004 lorsque ma recherche avait pour objectif de répondre à la question suivante : un stage à l'étranger peut-il s'intégrer dans une formation en travail social de niveau 3 ? L'enquête avait eu lieu auprès d'étudiants ES et des formateurs de plusieurs centres de formation en travail social de la Région Nord Pas de Calais?

L'évaluation du module de formation en langue par les étudiants est un élément central de cette présentation.

J'y ajouterai mon expérience actuelle d'apprenant en langue étrangère dans le cadre d'un DIF (donc formation payée par l'employeur)

### Cadre législatif concernant les langues pour les niveaux 3

Dans le cadre de la réforme du diplôme des Educateurs Spécialisés de 2007 (décret n°2007-899 du 15 mai 2007, relatif au DEES), aucune obligation d'apprentissage d'une langue étrangère.

Dans le cadre de la réforme du diplôme en 2004 (décret n°2004-533 du 11 juin 2004 et arrêté du 29 juin 2004), l'Unité de formation de 120 h est optionnelle pour les étudiants bien que ce volume horaire apparaisse dans le total de la formation de 1970 h avec obligation pour le centre de formation de la mettre en place.

Conformément aux « orientations pour les formations sociales 2011 – 2013 », dans le texte de loi (arrêté du 25 août 2011) relatif à la mise en crédits européens, la référence à l'apprentissage des langues étrangères disparaît. Paradoxe ! Les accords de Bologne ont pour objectif principal de faciliter la mobilité des formateurs et étudiants en formation sociale sur la base de programmes existants : Erasmus, Leonardo...

La langue, frein au départ ?

D'après mon étude effectuée en 2004, il apparaissait qu'après le financement, la langue ou plutôt son manque de connaissance était un obstacle pour bénéficier de cette expérience et développer des compétences professionnelles lors de ce stage. C'est un argument tout à fait recevable. Mais il est à nuancer pour plusieurs raisons. L'absence de maîtrise d'une langue étrangère peut être un frein à un projet professionnel, à un projet de stage mais pas forcément à un départ. Certes, une capacité d'adaptation est indispensable. Mais que signifie connaissance de la langue ?

Critères d'évaluation du niveau : lesquels ? Quand ?

Il est important d'évaluer son niveau linguistique avant de partir. Le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe est un instrument pratique aujourd'hui beaucoup utilisé. Il indique les éléments communs à atteindre lors des étapes successives de l'apprentissage d'une langue étrangère. Il est composé de 3 niveaux :

A (utilisateur élémentaire)

B (utilisateur indépendant)

C (utilisateur expérimenté).

Chacun des niveaux est subdivisé en 2 niveaux, eux-mêmes subdivisés en rubriques (écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu et écrire).

En interrogeant les 3 promotions de 15 à 20 étudiants, j'ai obtenu 45 réponses. 67 % ont répondu 2 langues, 18% 1 langue et 15% 3 langues.

Tous citent l'anglais. L'obligation scolaire de prendre en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> langue vivante l'anglais en est l'explication et comme je l'ai entendu dans le discours des étudiants vécu comme une contrainte. J'y reviendrai plus loin. Avec pour plus de la moitié (58%) un niveau A (élémentaire : débutant ou faux débutant), reste quand même 42 % avec un niveau B (indépendant) 0,2 % avec un niveau C (expérimenté).

Après l'anglais vient l'espagnol pour la moitié des réponses (55%) avec 31% pour le niveau A élémentaire, 20% pour le niveau B indépendant et 0,4% pour le niveau C expérimenté.

Et loin derrière l'allemand pour un quart 26% avec 20% pour le niveau A élémentaire et 6% pour le niveau B indépendant.

Donc une forte représentativité des langues apprises par le système scolaire.

#### Comparaison avec le Français Langue Etrangère

Il me paraît pertinent de faire le lien entre le niveau requis pour des postulants à la nationalité française par naturalisation ou par mariage à qui il est demandé le niveau B1 et les étudiants en stage.

Le niveau B1 est atteint si il peut échanger des informations sur des sujets courants et des actions professionnelles récurrentes. Si il peut participer aux conversations de la vie courante, socialiser avec succès. Si il peut faire face à la majorité des situations rencontrées au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Si il peut s'exprimer de manière simple afin de raconter des événements ou ses expériences professionnelles.

Il n'est pas nécessaire pour moi de viser un niveau supérieur pour les étudiants or cela dépend des exigences du lieu d'accueil. Aujourd'hui, en Espagne, le niveau exigé est B2. Le fait que l'Espagne soit le pays où les candidatures sont les plus nombreuses pour les étudiants Erasmus conduit sans doute à cette plus grande exigence.

J'illustrerai par une propre expérience : en 2000 j'avais acquis un niveau d'anglais équivalent à B2 mais de là à passer avec succès un entretien d'embauche en anglais pour partir aux Etats Unis, il y avait un pas supplémentaire à franchir surtout que l'organisme nord-américain recrutait aussi des éducateurs spécialisés dans d'autres pays d'Europe dont les habitants maîtrisent beaucoup mieux l'anglais : les Pays Bas et les pays nordiques mais je fus néanmoins recrutée.

Un test rapide est possible avant d'élaborer son projet de départ. Mais l'immersion complète amène quelques surprises et oblige à une 2<sup>ème</sup> évaluation dans le pays. Par exemple, c'est l'argot employé par le public que j'accompagnais et par certains membres du personnel qui a été un problème. J'ai dû acquérir des connaissances rapidement. Même si certains ouvrages existent, c'est la vie quotidienne et la télévision qui permettent de progresser très vite.

De ces constats, je me suis posée différentes questions pour la construction de ce module de langue dans le cadre de la nouvelle réforme du diplôme d'ASS. Ce qui correspondait aussi à ma prise de fonction en centre de formation. Nous étions en plus dans une étape de reconstruction de l'ensemble de la formation.

Module obligatoire ou optionnel ?

J'avais choisi de le rendre obligatoire en 1<sup>ère</sup> année.

Adhésion très faible des étudiants avant de commencer même pour les personnes n'ayant pas de difficultés en anglais. En effet, c'est l'inquiétude voire l'opposition de certains d'étudiants en début de formation lorsque je leur annonce la participation obligatoire à ce module, malgré la faiblesse du volume horaire attribué et le peu de poids de la note de ce module. J'étais alors très surprise de leurs réactions car pour d'autres modules de formation, la part d'inconnu est plus grande et cela ne déclenche pas d'opposition

Pour les illustrer, voici quelques extraits des évaluations des étudiants ASS, en fin de 1<sup>ère</sup> année : « Au départ, je ne comprenais pas pourquoi dans une formation d'ASS, il me fallait avoir des cours des cours d'anglais - Au début, j'ai eu du mal à trouver la relation entre le module d'anglais et l'intérêt pour notre formation – A l'annonce des cours d'anglais en début d'année, j'ai eu assez peur car mon niveau d'anglais est faible – L'utilité de ce module ne m'a pas paru évidente dans un premier temps – Lors de mon entrée en formation, j'avais une certaine appréhension et réticence concernant les cours d'anglais car je me considérais en difficulté dans cette matière notamment à l'oral – Les cours notifiés facultatifs lors de l'inscription à la formation ASS étaient obligatoires en 1<sup>ère</sup> année Mon premier questionnement est alors de savoir si les notes obtenues sont éliminatoires ou pas. Le second est de savoir comment gérer le regard des autres par rapport à mes lacunes dans cette matière. Contrairement à mes a priori de départ, je peux dire qu'il faut savoir aller au delà de ce que l'on pense, aller de l'avant même si parfois cela est compliqué, ne pas s'arrêter sur la peur du regard des autres. Partager ses faiblesses, c'est peut être une façon de les combattre, de les affronter - – Je n'ai pas saisi de suite la finalité professionnelle de ces cours. Je pensais que leur intérêt résidait dans leur apport culturel - J'espère pouvoir profiter de cours en 2<sup>ème</sup> année car l'appréhension que j'avais n'est plus aujourd'hui et j'ai pu prendre confiance en moi et ne plus me dévaloriser – Les cours d'anglais ne représentaient pas une appréhension pour moi. Malgré mon enthousiasme à pratiquer la langue, je ne voyais pas forcément l'intérêt dans notre formation »

Alors en effet, pourquoi le rendre obligatoire ? Cela avait un sens pédagogique pour moi ? Le challenge était de donner du sens aux étudiants et là, ce n'était pas gagné ! Je devais être innovante dans les méthodes pédagogiques pour rendre attrayant ce module.

Module de langue : écrit ou oral ?

Etablir un parallèle entre le public migrant et les étudiants permet de réfléchir sur une réponse pédagogique différente. Je fais référence au label qualité « Français langue d'intégration » pour lequel les organismes de formation doivent privilégier la forme orale et la lecture dans l'enseignement. (Décret n°2011-1266 du 11 octobre 2011)

La formation en langue dans le système scolaire français privilégie toujours beaucoup plus l'écrit. Même si les écrits professionnels sont une compétence à acquérir pour les travailleurs sociaux, ce n'est pas la 1<sup>ère</sup> compétence attendue lors d'une expérience professionnelle à l'étranger.

Quel profil pour l'intervenant ?

C'est un module que je souhaitais animer. D'autres contraintes m'ont parfois obligée à le déléguer à un intervenant extérieur, L'intervenant devait obligatoirement avoir un parcours professionnel en travail social. Je ne voulais pas un universitaire en anglais. Je voulais absolument cet ancrage professionnel. La compétence en anglais était nécessaire mais secondaire à l'ancrage professionnel. J'ai privilégié un intervenant avec une pratique orale en situation réelle lors de voyages plutôt qu'un diplôme universitaire même si les 2 critères ne sont pas incompatibles. Au cours des années, j'ai rencontré 4 travailleurs sociaux avec ce profil sur un territoire pas trop éloigné dont un qui a pu se rendre disponible.

Quelle langue choisie ?

Le cadre législatif relatif au diplôme des ASS évoque soit l'anglais, soit l'espagnol. J'avais choisi de mettre en place l'anglais dès 2004 car à l'époque, j'avais un niveau C (expérimenté) en anglais alors qu'en espagnol mon niveau à l'oral était A (élémentaire). Aujourd'hui j'ai modifié mon point de vue, pas seulement parce que je progresse en espagnol. Cela va plus loin que cela, il s'agit de mon positionnement professionnel en tant que cadre pédagogique. J'ai compris que l'important n'était pas que je sois la plus experte du groupe en langues étrangères mais que je puisse m'appuyer sur les compétences des étudiants et sur leur intérêt à la découverte d'un ailleurs en lien avec le travail social et l'articuler avec des pratiques professionnelles en France.

Quels outils ?

Ils ont évolué au cours du temps. Même si les promotions sont petites, j'ai très vite divisé la promotion en 2 en leur demandant de se répartir dans 2 groupes de niveau : « J'ai apprécié au

commencement la mise en place des 2 groupes permettant ainsi de s'évaluer - Judicieux de séparer les personnes qui avaient un meilleur niveau afin de prendre le temps d'évoluer à notre rythme et de pouvoir prendre la parole sans se soucier du regard de l'autre - J'ai pu me rendre compte que ma compréhension de la langue anglaise n'était pas si mauvaise »

J'ai vite abandonné les enregistrements d'émission de la BBC trop difficiles pour la majorité. Les étudiants présentaient, dans la langue de leur choix, leur lieu de stage. Mais c'était une expérience aussi très difficile pour beaucoup.

J'ai rapporté des textes. Puis j'ai réfléchi à comment passer de l'étonnement à la co-construction. J'ai demandé à ce que les étudiants ramènent chacun un texte en anglais d'une à deux pages en lien avec le social. La consigne était de rapporter des textes traitant d'une thématique dans un pays autre que la France. J'avais d'abord ciblé les pays anglophones puis sur la suggestion d'un étudiant j'ai élargi l'année suivante à tout pays à l'exclusion toujours de la France : Ce support a été plébiscité par les étudiants : « Le fait d'avoir cherché les textes étudiés m'a permis de m'investir dans ce cours – C'est en recherchant les articles de journaux que j'ai compris l'intérêt - Il était intéressant de découvrir les sujets des textes que chacun avait judicieusement choisis »

Choix pédagogique : présence du français dans l'intervention ?

Chaque étudiant lisait une phrase du texte à tour de rôle, nous traduisions ensemble et nous commentions ensemble.

Au vu du niveau des étudiants, j'avais dû accepter la présence du français pendant l'analyse des textes, au regret d'une minorité : « Je regrette que ce moment privilégié n'ait pas été le moment d'échanger exclusivement en anglais – Si je devais accompagner une personne s'exprimant en anglais, j'aurais apprécié un bref rappel sur certains aspects grammaticaux - J'ai toujours eu un intérêt pour l'apprentissage des langues. Elles représentent pour moi une opportunité incroyable d'entrer en relation avec les autres ».

Mais la majorité a apprécié ce choix : « Il est certain que nous ne pouvons pas, à part pour certains d'entre nous, maîtriser totalement la langue. Et le but n'est pas là. Il s'agit de faire preuve de réflexion afin de pouvoir saisir le sens et les enjeux des textes sans pour autant traduire mot à mot »

## **Conclusion**

J'ai transformé ce module de langue étrangère en module de distanciation par rapport à des pratiques professionnelles. J'inscris donc ce module dans la compétence de veille

professionnelle du référentiel des ASS. Ce lien a finalement été compris des étudiants. Je leur laisse d'ailleurs la parole pour conclure cette présentation : « Ces cours d'anglais ont été une porte ouverte sur le monde - J'ai trouvé cet enseignement particulièrement enrichissant, autant sur la forme que sur le fond. C'est donc au-delà d'un cours de langue, un moment agréable d'échange sur les pratiques d'autres pays, mais aussi sur nos questionnements en tant que futurs professionnels ».